

APPEL CONJOINT POUR LE RECRUTEMENT DE MEMBRES DU COMITÉ D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE (CER) DE SORBONNE UNIVERSITÉ (SU)

Le présent appel à candidatures conjoint SU et APHP.SU vise à renforcer l'équipe du CER SU dans le domaine des sciences médicales et paramédicales. Deux (2) postes sont à pourvoir dans ce domaine.

Présentation du CER

Créé le 19 novembre 2019 par délibération du conseil d'administration de Sorbonne Université, le Comité d'Éthique de la Recherche de Sorbonne Université (CER@SU) a pour fonction de rendre un avis éthique consultatif sur des protocoles de recherche de différentes disciplines scientifiques qui lui sont soumis, dès lors qu'ils ne relèvent pas des compétences d'un Comité de Protection des Personnes (CPP). Le passage en CER de SU a alors pour objectif d'évaluer les dimensions éthique et protection des données du Protocole de Recherche et, le cas échéant, formuler des recommandations.

Le nombre de soumissions pour avis éthique est en constante augmentation, avec 160 nouveaux protocoles de recherche reçus en 2025, et 1566 protocoles reçus pour 1311 avis produits ou en cours de production depuis la création du CER SU. Une grande proportion de ces protocoles est portée par des chercheuses et chercheurs du Groupe Hospitalo-Universitaire AP-HP.Sorbonne Université sur des spécialités médicales et paramédicales diverses (102 protocoles en 2025).

Composition du CER :

A ce jour, le CER est composé de 13 membres en fonction au sein des unités de recherche de Sorbonne Université et concernés par le champ de la recherche non interventionnelle chez l'humain, de 4 membres représentant de la société civile concernés par la problématique de la recherche impliquant l'humain, de la déléguée à la protection des données de Sorbonne Université, et de la représentante de la direction des affaires juridiques et institutionnelles. Le mandat des membres est de 3 ans, renouvelable une fois.

Fonctionnement du CER :

Le CER de SU se réunit périodiquement en séance plénière de 3h, au maximum une fois par mois, en général le dernier mardi après-midi du mois, pour :

- Emettre un avis consultatif sur des protocoles de recherche qui lui sont soumis,
- Réorienter, le cas échéant, ces protocoles de recherche vers une procédure d'évaluation par des CPP ou d'autres structures gérant le traitement des données.

Le bureau du CER se réunit tous les quinze jours.

Description de la mission :

Sous la responsabilité du Président du CER, le nouveau membre du CER aura pour principales missions :

- Produire, dans des délais raisonnables, des analyses éthiques de protocoles de recherche soumis au CER, en garantissant, entre autres, la protection des personnes et en garantissant aux personnes participant aux études y compris aux équipes soignantes une information intelligible, adaptée à l'objet de la recherche engagée, et en les informant de la possibilité d'avoir communication des résultats à l'issue de la recherche ;
- Participer aux séances plénières à raison d'une séance par mois ;
- Participer à la vie du CER : séminaires internes semestriels, production de documents à publier sur le site internet.

Profil recherché :

Les candidates et candidats doivent :

- être en fonction au sein des unités de recherche, dans un service ou équipe du Groupe Hospitalier AP-HP.Sorbonne Université avec un statut de permanent qu'il soit de médecin, clinicien, paramédical, d'enseignant-chercheur, de chercheur, d'ingénieur ou de personnel technique.
- être concernés par les champs de la recherche impliquant l'humain hors du domaine de la loi Jardé.

Pour faire acte de candidature :

Le dossier de candidature comporte les éléments suivants :

- Un CV bref (2 pages maximum)
- Une lettre de motivation
- Une déclaration de liens d'intérêt

Le dossier de candidature doit être transmis par mail à l'adresse CER@sorbonne-universite.fr,
au plus tard le 3 juin 2026, délai de rigueur.